

Paris, le 13 juillet 2017
Madame Anne Hidalgo
Maire de Paris

Objet : Situation Halle alimentaire du 10^{ème} arrondissement

Madame La Maire,

Par la présente, nous faisons suite à notre courrier d'hier vous alertant sur la situation de blocage que nous connaissons au niveau de l'installation de la Halle Alimentaire dans le 10^{ème} arrondissement.

Nous apprenions hier soir qu'au cours du COPIL Halle Alimentaire du 14^{ème} arrondissement, qui s'est tenu l'après-midi, Madame Olivia Polski a suggéré au prestataire de cette Halle, Food de rue, de solliciter une subvention de la Ville de Paris de 310.000 euros.

Nous sommes surpris par le fait que l'on ne parle plus des règles de *minimis* que l'on nous oppose dans le 10^{ème}, à savoir qu'en vertu de celles-ci les aides directes et indirectes susceptibles d'être versées à Kelbongoo ne peuvent dépasser les 200.000 euros !!?

Cette subvention d'équipement de 310.000 euros qui s'ajoutera à d'autres montants qui pourraient au global avoisiner les 800.000 euros serait soumise au vote du Conseil d'arrondissement du 14^{ème} arrondissement et du Conseil de Paris de septembre prochain.

Au regard des difficultés de plus en plus incompréhensibles et inacceptables que nous rencontrons pour débloquer le versement des 200.000 euros votés au Budget participatif du 10^{ème}, en soutien à la halle alimentaire, nous proposons que cette somme soit inscrite comme subvention d'équipement à Kelbongoo et fasse partie de la délibération susvisée qui serait soumise au vote des élu-es des 10^{ème} et 14^{ème} arrondissements et du Conseil de Paris en Septembre 2017.

En conséquence de quoi et en fonction de la rencontre de Kelbongoo avec ses financeurs le 19 juillet prochain, nous demandons que vous notifiez d'ici là par écrit à Kelbongoo l'engagement de la Ville à leur verser une subvention de 200.000 euros en septembre prochain.

Un nouveau refus serait assimilable à un blocage politique et serait lourd de conséquences, singulièrement pour un partenaire de la Ville de Paris, entreprise de l'économie sociale et solidaire en plein changement d'échelle et donc dans une phase de grande fragilité.

En souhaitant que la raison l'emporte sur toute autre considération et que les engagements de mandature et le vote des habitant-e-s du 10^{ème} soient respectés et mis en œuvre.

Dans l'attente de vos nouvelles, veuillez agréer, Madame la Maire, l'expression de notre haute considération.

Pour le groupe PCF-Front de gauche
Didier Le Reste
Elu du 10^{ème} arrondissement
Conseiller de Paris



Copie à :

- Raphael Chambon
- Pauline Véron
- Colombe Brossel
- Rémi Féraud